
FRAISSE SUR AGOUT

Marguerite MATHIEU (PS)

- 360 hab.-

De l'arbre à la Chaleur

Située au nord-ouest de l'Hérault, cette commune forestière (1000 ha de forêt) s'est engagée dans le développement durable en installant un réseau de chaleur fonctionnant au bois déchiqueté.

L'approche globale de développement durable

Le réseau de chaleur desservira la majorité des bâtiments publics¹ auxquels s'ajouteront quelques bâtiments privés. La chaufferie comprend une chaudière de 450 kW utilisant des plaquettes forestières et une chaudière d'appoint de 400 kW au fioul.

Pour ce faire, une Convention d'approvisionnement du site de stockage en plaquettes forestières a été passé entre l'Office National des Forêts (ONF) et la commune. Ce contrat permet d'obtenir 250 tonnes de bois déchiqueté par an pour un volume de 1000 m³. Cet approvisionnement sera stocké dans un bâtiment qui pourra contenir 940 m³ de plaquettes.

L'abonnement mensuel sera fixé à 16 € par mois (part fixe), auxquels s'ajouteront le coût du déchiquetage, de l'exploitation du bois et les maintenances.

Des réunions publiques ont été organisées pour présenter le projet à la population.

Plusieurs partenaires ont été mobilisés pour la réalisation du réseau de chaleur : l'ADEME, le Conseil régional du Languedoc-Roussillon, le Conseil Général de l'Hérault, le FNADT (Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire) et l'Office National des Forêts.

Les acquis effectifs

L'installation de cette chaufferie a abouti à une réduction significatives des dépenses énergétiques :

- Au niveau du bâtiment « Campotel », la consommation en Kw/h est passée de 78 616 en 2002 à 37 425 en 2006, soit une économie de 3 563 €
- L'école maternelle a vu sa consommation en kW/h passer de 11 859 à 2 207, soit une économie de 819 €
- La bibliothèque a vu sa consommation en kW/h passer de 5 947 à 1 714, soit une économie de 428 €
- Pour la Mairie, sa consommation est passée de 17 993 kW/h à 5 287 Kw/h, soit une économie de 1295€
- L'Office du Tourisme a vu sa consommation en kW/h passer de 16 793 à 3 428, soit une économie de 1 561 €

Les émissions de GES économisées sont estimées à 63 tonnes de CO₂ par an. 23 sous-stations sont aujourd'hui construites sur le réseau (53 appartements communaux et privés chauffés).

Pour aller plus loin, la commune souhaite monter un projet de ferme éolienne.

¹ Seuls le stade municipal et le gîte, trop excentrés, ne seront pas chauffés par le chauffage à bois

Commentaires :

Contact : Mme Marguerite Mathieu, Maire, 04 67 97 61 14, fraise.mairie@wanadoo.fr